

		
MER 13	12 --- 21	4 --- 21
JEU 14	15 --- 23	0 --- 2
VEN 15	12 --- 22	0 --- 1
SAM 16	14 --- 22	0 --- 1
DIM 17	13 --- 21	0 --- 1
LUN 18	11 --- 22	0 --- 0

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oidium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les stades vont de : début floraison (Mauzac sur le plateau cordais) à baies à taille de pois (Gamay sur la plaine). L'étalement de la floraison montre des situations très hétérogènes entre parcelles, et à l'intérieur même des parcelles.

MILDIOU

Analyse de risque

Observation au vignoble :

De nouvelles taches sur feuilles sont observées de plus en plus régulièrement depuis jeudi et vendredi dernier. Ponctuellement nous observons des symptômes sur les grappes (parfois sans symptôme sur feuille!!). Aucune situation inquiétante n'est recensée, à ce jour.

Sur les témoins non traités, on recense une forte progression des symptômes sur feuilles ainsi que quelques symptômes sur grappes.

Modélisation :

Des contaminations de masse ont été modélisées les 4, 5, 10 et 11 juin. Elles ont été de moyenne à forte en intensité. Les taches fraîches d'aujourd'hui sont issues des contaminations du 28-30 mai. **Des contaminations de masse sont modélisées dès 3 mm de pluie sur tous les secteurs.** Elles pourraient être de forte intensité. La sortie des taches issues des contaminations de masse du 4-5-10 et 11 juin sera visible du 14 juin au 22 juin (selon les températures).

Préconisations

Soyez protégés en fin de rémanence si des pluies sont prévues. Soignez votre pulvérisation et n'hésitez pas à effectuer du face par face!!

Strictement préventifs :

- * *Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha (3 applications max)*
- * *LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications) Biocontrôle + contact*
- * *Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4*

applications max), **CMR**

* *Mildicut, Ysayo, cyazofamide/disodium phosphonate, 4,5L/ha (3 applications max)*

* *Profiler, fosétyl/fluopicolide, 3kg/ha, (1 application max)*

Préventif avec une action de rattrapage si application dans les 24h qui suivent la pluie :

* *Eperon pépîte, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m***

* *Capri WG, béalaxyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, (3 applications max) **CMR***

* *Fantic F, kiralaxyl/folpel, 2kg/ha, (2 applications max) **CMR***

* *Amphore F pépîte, mandipropamide/folpel, 2,5L/ha, (2 applications max) **CMR***

* *Ampexio, mandipropamide/zoxamide 0,5kg/ha, (1 application max)*

* *Idaho, Pajo, zoxamide/cymoxanil, 0,45L/ha, (3 applications) **CMR***

* *Resplend, amétoctadine/dimétomorphe, 1L/ha (1 application)*

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 90% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h).

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie

A retenir

Vigilance : observez vos parcelles, 3mm ou une rosée suffisent pour contaminer

BLACK ROT

Analyse de risque**Observations :**

Pas d'évolution des symptômes au vignoble. Les symptômes foliaires progressent encore **sur les témoins**. A ce jour, on n'observe pas de descente significative sur grappes.



Symptômes de black-rot sur feuilles sur témoin non-traité (04/06/18 - CA81)

Analyse de risque :

Des contaminations sont possibles avec les pluies prévues.

Préconisations

Privilégiez la polyvalence des produits.

* *Futura*, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**

* *Eperon pépite*, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha, (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**
* *Capri WG*, bénomyl/mancozèbe, 2,5kg/ha, (3 applications max) **CMR**

* *Rocca*, *Dynali*, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

* *Milord*, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

* *Ecrin pro*, fenbuconazole, 1,5L/ha, (2 applications max)

* *Formose*, *Mayandra*, tébuconazole, resp. 0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) **CMR**

* *Luna Xtend*, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha, (2 applications max)

* *Score*, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)

* *Dithane Néotec*, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications), **ZNT 50m, CMR**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha. Les produits à base de fosétyl et de métirame ont une action secondaire sur le black-rot.

Alternatives

Mise en œuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Période de sensibilité en cours

OIDIUM

Analyse de risque**Observations :**

Quasiment aucun symptôme n'est observé à ce jour : une première tache d'oïdium a été recensée sur une feuille de Chardonnay.

Préconisations

En fonction des prévisions météo, il sera peut-être souhaitable d'effectuer un poudrage après les pluies de mardi et mercredi.

Intervenir sur l'ensemble des parcelles :

Famille des IDM : recommandation 2 applications /an

* *Rocca*, *Dynali*, cyflufénamid/difénoconazole, 0,5L/ha (2 applications max)

* *Milord*, spiroxamine/tébuconazole, 0,5L/ha **CMR** (3 applications max)

* *Ecrin pro*, fenbuconazole; 1,5L/ha (2 app. max)

* *Formose*, *Mayandra*, tébuconazole, resp.

0,4L/ha et 0,5L/ha, (2 applications max) **CMR**

* *Score*, difénoconazole, 0,12L/ha (2 app. max)

Famille des SDHI : recommandation 2 applications /an

* *Luna Xtend*, fluopyram/trifloxystrobine, 0,2L/ha (2 applications)

* *Yaris*, fluxapyroxad, 0,15L/ha (2 applications)

Famille des benzophénones : recommandation 2 applications /an

* *Vivando*, métrafèneone, 0,2L/ha (2 applications)

* *Pyrioviti*, pyriofenone, 0,3L/ha (2 applications)

CMR

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protection jusqu'au stade fermeture de grappe

BOTRYTISAnalyse de risque

De nombreux symptômes sur feuilles dus aux printemps très pluvieux, ainsi que sur quelques grappes.



Botrytis sur boutons floraux (CA81)

Préconisations

Pour limiter les attaques, pensez à identifier vos populations de vers de grappe et les traiter si nécessaire. Traiter en face par face, diriger sur les grappes de nouaison à fermeture.

Intervenir sur les parcelles les plus sensibles :

*Switch, fludioxonil, cyprodinil 1kg/ha

*Teldor, Azulie, fenhexamid 1.5kg/ha

*Prolectus, fenpyrazamine 1.2kg/ha

*Scala, pyrimethanil 2.5l/ha

Alternatives

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage sur les parcelles qui le nécessitent.

A retenir

Période de traitement en cours

VERS de la GRAPPEAnalyse de risqueObservations

Les captures d'Eudémis restent nulles. Les captures d'Eulia se sont intensifiées. Les glomérules sont toujours visibles et de manière régulière. Les fréquences d'attaques oscillent entre 0 à plus de 100 glomérules pour 100 grappes. Encore plus que les autres années, nous avons des différences très marquées entre les parcelles confusées et non confusées (en faveur des parcelles confusées).



Colonne de droite : glomérule, Colonne de gauche : chenille d'eudémis CA81

Préconisations

Seuil de nuisibilité : 50 à 80 glomérules pour 100 grappes. Ce seuil indique un niveau de pression important qui incite à intervenir de manière anticipée sur la G2.

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. **Si le seuil est atteint, il faudra intervenir sur la deuxième génération lors de la détection soit des oeufs, soit du stade tête noire.**

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Pensez à changer la capsule si cela n'est pas déjà fait.

FLAVESCENCE DOREEAnalyse de risqueObservations

Des larves sont observées sur certaines parcelles. Les stades observés sont de jeunes larves L1 et L2.

Préconisations

Les dates de traitements ont été fixées :

T1 : du 15 au 25 juin

* Jokari, Flanker, acrinathrine, 0,2L/ha (2applications)

* Klartan, tau-fluvanilate, 0,2L/ha (3 applications)

* Karaté Xflow, Karaté Zéon, lambda cyhalothrine 0,125L/ha (2 applications) **ZNT 50m**

* Cajun, bétacyfluthrine, 0,7L/ha (2 applications) **ZNT 50m**

CICADELLE VERTE

Analyse de risque**Observations :**

Les premiers symptômes sont observés sur Braucon, Prunelard et Gamay. Certaines parcelles sont au seuil de traitement.



Larve de cicadelle verte sur face inférieure CA81

Préconisations

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Aucun traitement n'est à envisager si vous n'êtes pas au seuil.

Si le seuil est atteint et dans des conditions de sensibilité importante (cépage rougissant), un traitement insecticide peut être envisagé.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves

A retenir

1er symptôme sur feuille

DIVERS

Erinose : de nouveaux symptômes sont observés sur les jeunes feuilles des parcelles de Gamay qui présentaient déjà des symptômes en début de saison

Thrips : des dégâts sont observés sur certaines parcelles

Carence : de nombreuses carences sont observées : chlorose ferrique, carence en potasse et quelques carences magnésiennes (attention de bien lire les notices des foliaires employés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de floraison).

Court noué : symptômes sur Gamay et Duras

Esca : des symptômes apparaissent de plus en plus, notamment sur Sauvignon sous forme foudroyante

Les **pollinisateurs**, abeilles, syrphes notamment, sont très présents dans les parcelles en cette période de floraison.

NE PAS CONFONDRE :

Carence
potassique...



... et symptôme
de grillure
(cicadelle verte)

CMR = Cancérigène Mutagène Reprotoxique

ZNT = Zone Non Traitée (par rapport aux cours d'eau)

Prochain bulletin le 19 juin 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

